

Metz, le 31 mars 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

Mairie de Fèves
17 Rue Haute
57 280 FÈVES

- OBJET :** Dossier de déclaration concernant la création d'un bâtiment à vocation industrielle sur les communes de SEMÉCOURT et FEVES
Notification mairie
- RÉF. :** GUN-2023-008
- P.J. :** Copie du récépissé de déclaration
Dossier de déclaration
Copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **création d'un bâtiment à vocation industrielle sur les communes de SEMÉCOURT et FEVES**

Ce dossier a été déposé par : Société Civile Immobilière AMJ
Zone Artisanale de Messompré
57280 SEMÉCOURT

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°GUN-2023-008 en date du 31/03/2023, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

pr' l'adjointe



Céline DELLINGER

A. ERAN